

Les Tunisiens ont confiance en leurs tribunaux mais pensent que les gens ne sont pas égaux devant la loi

Dépêche No. 455 d'Afrobarometer | Aboubacari Diallo

Résumé

La Tunisie se place huitième en Afrique et 56ième au niveau mondial selon l'Indice sur l'Etat de Droit du World Justice Project (2020) (Le360afrique.com, 2020). Basé sur des données primaires, cet indice mesure le rendement de chaque pays sur l'Etat de droit à travers huit facteurs : contraintes aux pouvoirs du gouvernement, absence de corruption, gouvernement ouvert, droits fondamentaux, ordre et sécurité, application des règlements, justice civile et justice pénale (Agence Ecofin, 2018).

En effet, la révolution tunisienne a entraîné des changements, et l'instauration d'un système démocratique est l'un d'eux. Aujourd'hui, le pays continue de jouir d'un élan de démocratie cependant freiné entre autres par les problèmes du système judiciaire. Pourtant, la justice constitue un pilier essentiel de la démocratie, et le principe de l'égalité devant la justice est son corollaire. Il est important d'œuvrer à sa mise en œuvre effective (Avocat Sans Frontière, 2018).

Dans ce contexte, comment les Tunisiens perçoivent-ils l'égalité devant la justice ?

Les résultats de la dernière enquête de Afrobarometer montrent que la majorité des Tunisiens accordent « partiellement » voire « beaucoup » de confiance à la cour de justice. Cependant, la plupart des citoyens s'accordent sur le manque à gagner en termes d'égalité devant la loi, en affirmant que les hauts placés échappent « fréquemment » à la justice, alors que les gens ordinaires sont « rarement » dans ce cas.

L'enquête Afrobarometer

Afrobarometer est un réseau panafricain et non-partisan de recherche par sondage qui produit des données fiables sur les expériences et appréciations des Africains relatives à la démocratie, à la gouvernance, et à la qualité de vie. Sept rounds d'enquêtes ont été réalisés dans un maximum de 38 pays entre 1999 et 2018. Les enquêtes du Round 8 en 2019/2021 sont prévues pour au moins 35 pays. Afrobarometer réalise des entretiens face-à-face dans la langue du répondant avec des échantillons représentatifs à l'échelle nationale.

L'équipe d'Afrobarometer en Tunisie, conduite par One to One for Research and Polling, s'est entretenue avec 1.200 adultes tunisiens en février-mars 2020. Un échantillon de cette taille produit des résultats nationaux avec des marges d'erreur de +/-3 points de pourcentage à un niveau de confiance de 95%. Des enquêtes ont été précédemment réalisées en Tunisie en 2013, 2015 et 2018.

Résultats clés

- Presque trois-quarts (73%) des Tunisiens préfèrent la démocratie à toute autre forme de gouvernance. Moins d'entre eux rejettent les alternatives autoritaires comme les régimes de parti unique (56%), de « l'homme fort » (50%) et du militaire (39%).

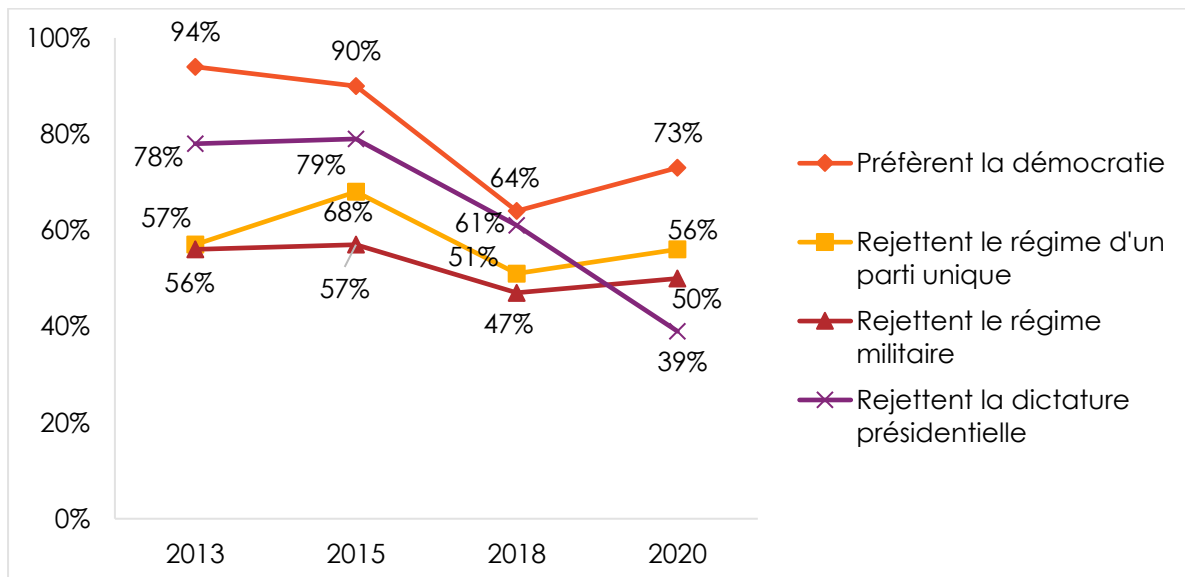
- Moins de la moitié (46%) des citoyens sont convaincus que la Tunisie est une démocratie performante, mais la majorité (54%) se déclarent satisfaite de la façon dont la démocratie fonctionne.
- Près de neuf Tunisiens sur 10 (86%) affirment que le gouvernement doit toujours agir selon les lois en vigueur, mais la majorité qui affirment les mêmes contraintes pour le Président de la République est plus faible (57%).
- Près des deux tiers (64%) des Tunisiens disent qu'ils ont « quelque peu confiance » ou « beaucoup confiance » en leurs cours et tribunaux, une hausse de 21 points de pourcentage depuis 2013.
- Malgré une tendance globalement positive de confiance envers les tribunaux, les deux tiers (66%) des Tunisiens déclarent que les gens sont traités de façon inéquitable devant la loi. Près de huit répondants sur 10 (77%) disent que les plus hauts placés qui commettent des crimes échappent « souvent » voire « toujours » à la loi.

La démocratie en Tunisie

Les Tunisiens veulent la démocratie : Presque trois sur quatre d'entre eux (73%) affirment qu'ils préfèrent la démocratie à toute autre forme de gouvernance – moins qu'en 2013 (94%) mais une augmentation par rapport à 2018 (64%) (Figure 1).

Cependant, la proportion de Tunisiens qui rejettent l'alternative autoritaire du régime militaire continu à chuter, de 78% en 2015 à juste 39% en 2020. Le rejet des régimes de parti unique (56%) et de « l'homme fort » (50%) a légèrement rebondi depuis 2018.

Figure 1 : La démocratie contre les alternatives autoritaires | Tunisie | 2013-2020



Questions posées aux répondants :

Il existe plusieurs formes de gouvernance d'un pays. Seriez-vous pour ou contre les alternatives suivantes :

- Un seul parti politique est autorisé à se présenter aux élections et à occuper un poste ?
- L'armée intervient pour gouverner le pays ?
- Les élections et le Parlement sont abolis pour que le président puisse tout décider ?

Laquelle de ces trois affirmations est plus proche de votre opinion ?

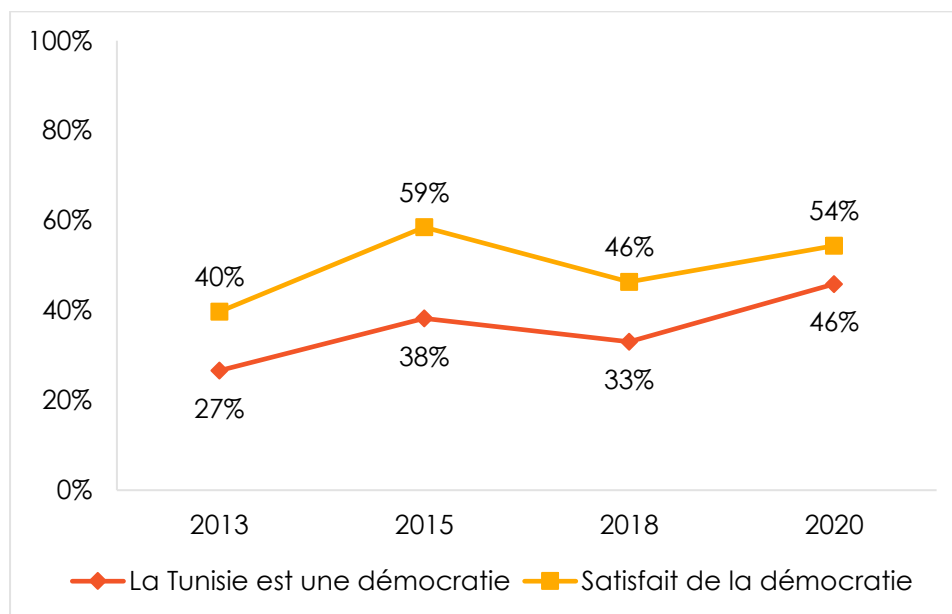
- Affirmation 1 : La démocratie est préférable à tout type de gouvernement.
- Affirmation 2 : Dans certaines circonstances, un gouvernement non-démocratique peut être préférable.
- Affirmation 3 : Pour quelqu'un comme moi, peu importe le type de gouvernement que nous avons.

En pratique, moins de la moitié (46%) des Tunisiens affirment que leur pays est une démocratie performante (« une pleine démocratie » ou au pire « une démocratie avec des problèmes mineurs »). Malgré que cela soit loin de faire l'unanimité, il faut noter une augmentation considérable de cet avis parmi les Tunisiens : En 2018, seulement 33% le pensaient (Figure 2).

Néanmoins, il reste 30% qui décrivent le pays comme « une démocratie avec des problèmes majeurs », en plus des 21% qui le considèrent comme « pas une démocratie ».

En outre, il faut noter un regain de satisfaction quant à la démocratie dans le pays. Plus de cinq répondants sur 10 (54%) disent être satisfaits de la démocratie en 2020, contre 46% en 2018. Cependant, le niveau global de ce courant de pensée reste plus faible qu'en 2015 (59%).

Figure 2 : Qualité et satisfaction en termes de démocratie | Tunisie | 2013-2020



Questions posées aux répondants :

A votre avis, à quel point la Tunisie est-elle une démocratie aujourd'hui ? (% qui disent que la Tunisie est « une pleine démocratie » ou « une démocratie avec des problèmes mineurs »)

Globalement, à quel point êtes-vous satisfaits du fonctionnement de la démocratie en Tunisie ? (% qui disent « quelque peu satisfait » ou « très satisfait »)

Suprématie de la loi

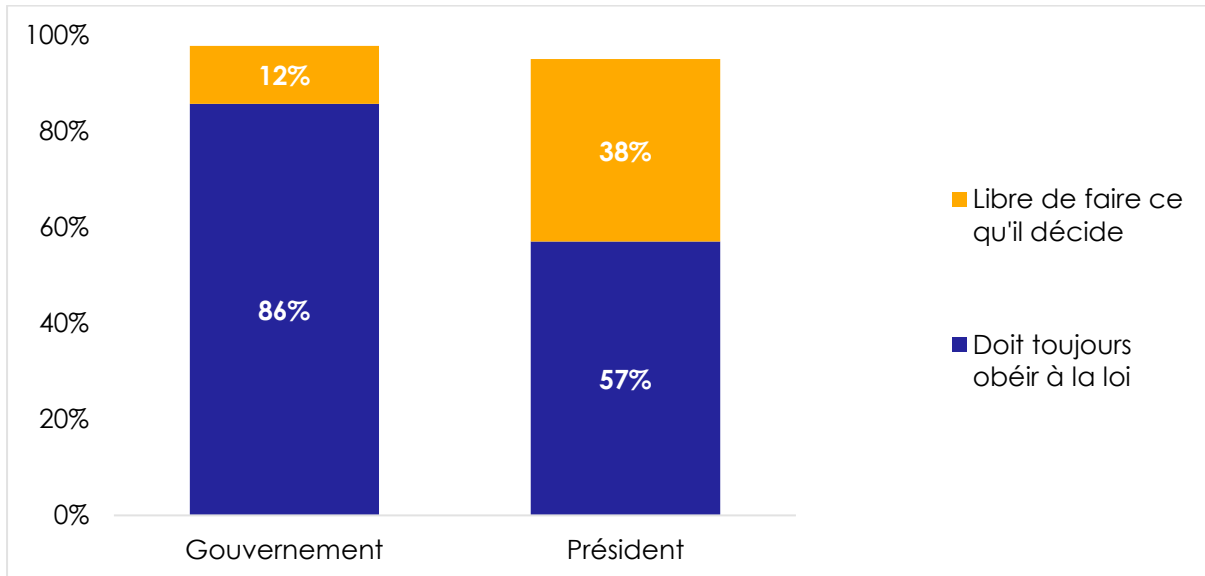
Pour la majorité des Tunisiens, nul ne devrait être au-dessus de la loi. En effet, près de neuf répondants sur 10 (86%) affirment que le gouvernement, aussi populaire soit-il, doit toujours agir selon les lois en vigueur.

Pour sonder vous-même ces données, veuillez visiter notre outil d'analyse en ligne au www.afrobarometer.org/online-data-analysis.

Quant au Président de la République, une plus faible majorité (57%) disent qu'il doit être soumis à ces mêmes conditions, tandis qu'une forte minorité (38%) estiment qu'il peut plutôt agir arbitrairement selon ses propres convictions (Figure 3).

Notamment, quand on leur demande, une majorité relative (43%) des répondants pensent que le président ignore « rarement » voire « jamais » la loi, contre 28% qui disent qu'il le fait « souvent » ou « toujours » (Figure 4).

Figure 3 : Le président et le gouvernement doivent-ils obéir aux lois ? | Tunisie | 2020



Questions posées aux répondants :

Laquelle des affirmations suivantes est la plus proche de votre opinion ?

Affirmation 1 : Puisque le Président de la République a été élu pour diriger le pays, il ne devrait pas être contraint par des lois ou des décisions de la justice qu'il estime erronées.

Affirmation 2 : Le Président de la République doit toujours obéir aux lois et aux décisions de justice, même s'il pense qu'elles sont erronées.

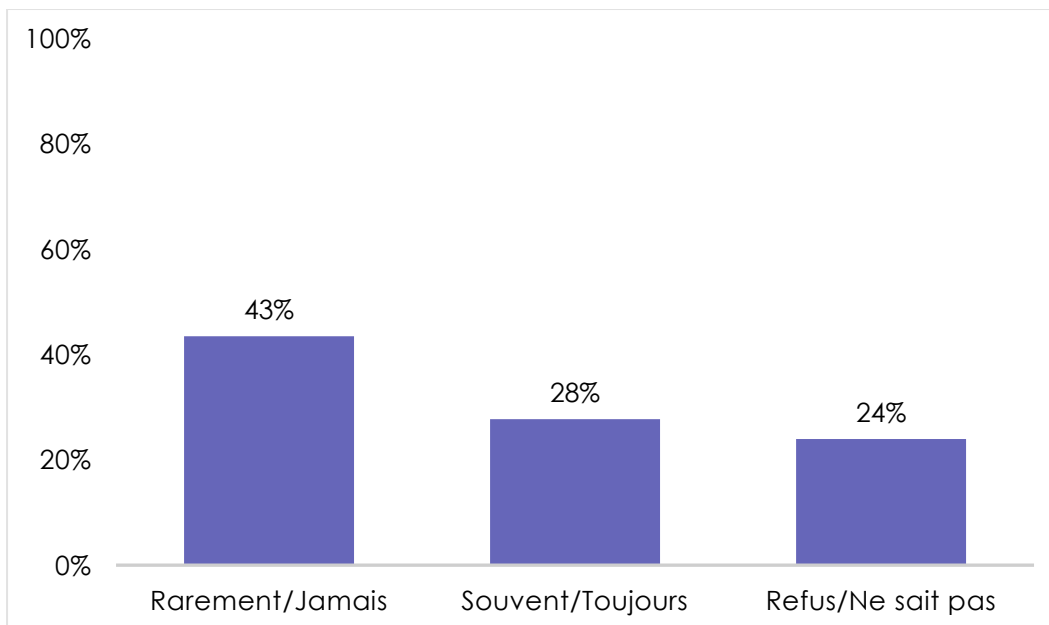
Laquelle des affirmations suivantes est la plus proche de votre opinion ?

Affirmation 1 : Un gouvernement qui jouit du soutien du peuple devrait être libre de faire tout ce que le peuple veut, même si ça ne respecte pas la loi.

Affirmation 2 : Les actions de tout gouvernement, aussi populaire soit-il, doivent toujours se conformer à la loi.

(% « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec chaque affirmation)

Figure 4 : A quelle fréquence le président ignore la loi | Tunisie | 2020



Questions posées aux répondants : Selon vous, à quelle fréquence, dans ce pays, est-ce que le Président de la République ignore-t-il les tribunaux et les lois de ce pays ?

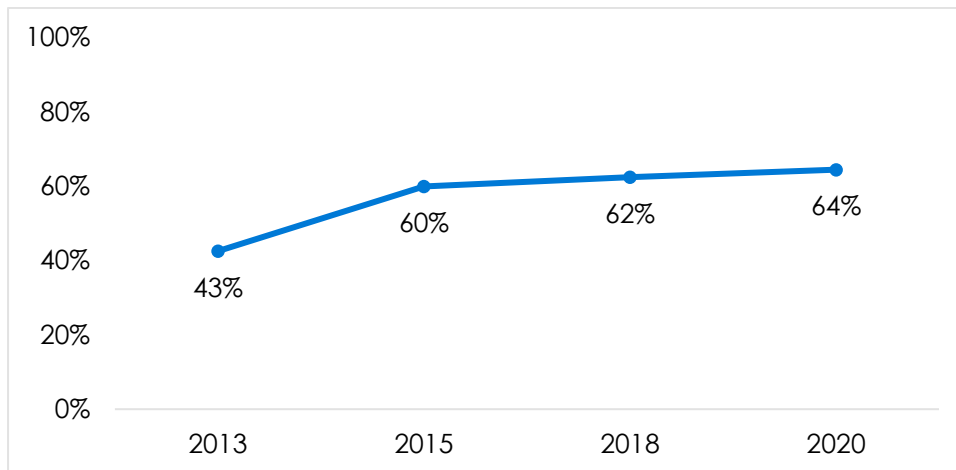
Confiance et corruption

Plus de six Tunisiens sur 10 (64%) disent qu'ils font « quelque peu confiance » ou « beaucoup confiance » envers leurs tribunaux, une hausse de 21 points de pourcentage depuis 2013 (Figure 5).

Les tribunaux sont donc parmi les institutions qui bénéficient le plus de la confiance des Tunisiens. Ils arrivent en tête derrière l'armée (94%), le président (75%) et la police (69%), bien devant les institutions politiques, y compris le Parlement (22%), les partis au pouvoir (29%), les conseillers municipaux (31%) et la commission électorale (49%) (Figure 6).

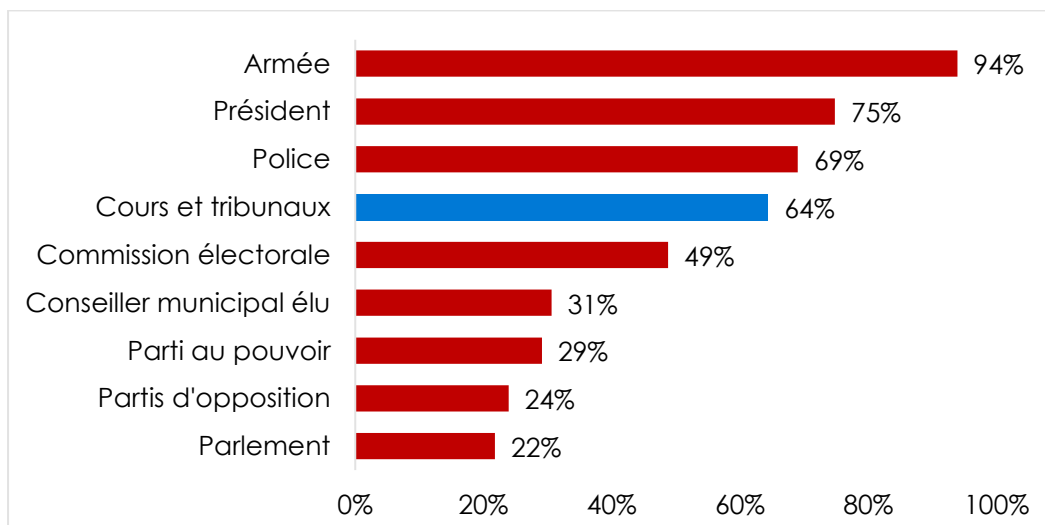
Cette confiance est d'autant plus grande qu'on a un niveau d'éducation plus élevé (72% des citoyens ayant un niveau post-secondaire contre 56% de ceux sans instruction formelle) (Figure 7).

Figure 5 : Confiance envers les tribunaux | Tunisie | 2013-2020



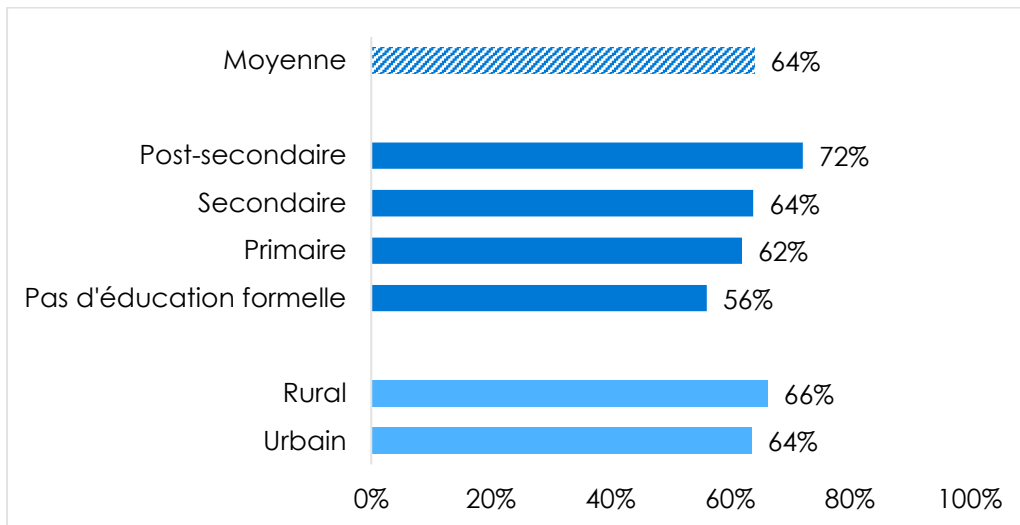
Question posée aux répondants : A quel point faites-vous confiance à chacune des institutions suivantes, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu parler pour vous prononcer ? (% « quelque peu » ou « beaucoup »)

Figure 6 : Confiance envers les institutions publiques | Tunisie | 2020



Questions posées aux répondants : A quel point faites-vous confiance à chacune des institutions suivantes, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu parler pour vous prononcer ? (% « quelque peu » ou « beaucoup »)

Figure 7 : Confiance populaire envers les tribunaux | par groupe socio-démographique | Tunisie | 2020

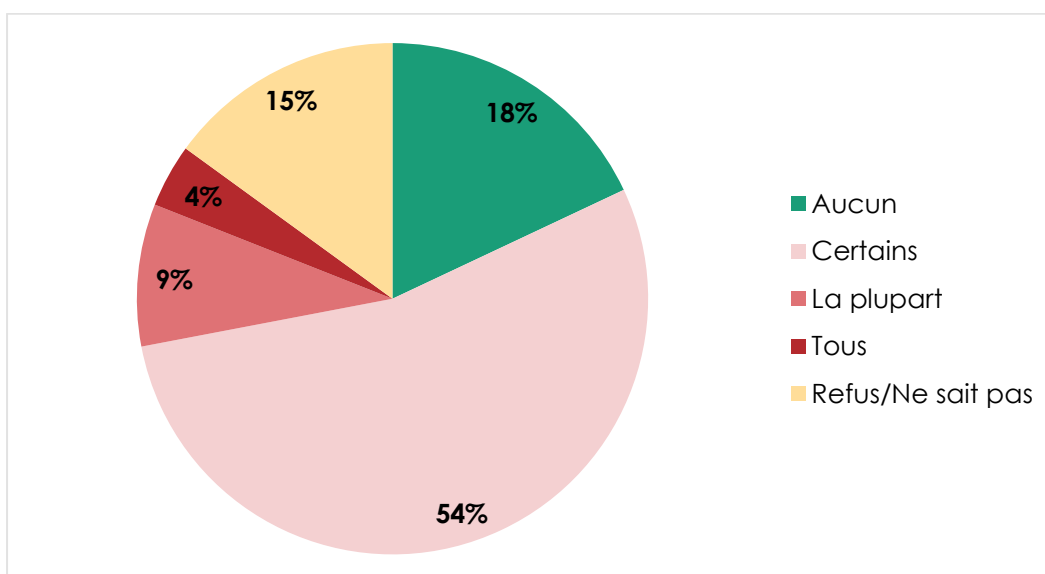


Question posée aux répondants : A quel point faites-vous confiance à chacune des institutions suivantes, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu parler pour vous prononcer: Les cours et tribunaux ? (% « quelque peu » ou « beaucoup »)

Quant à la perception publique de corruption dans le système judiciaire, l'avis le plus répandu chez les Tunisiens est que « certains » juges et magistrats sont corrompus (54%) (Figure 8).

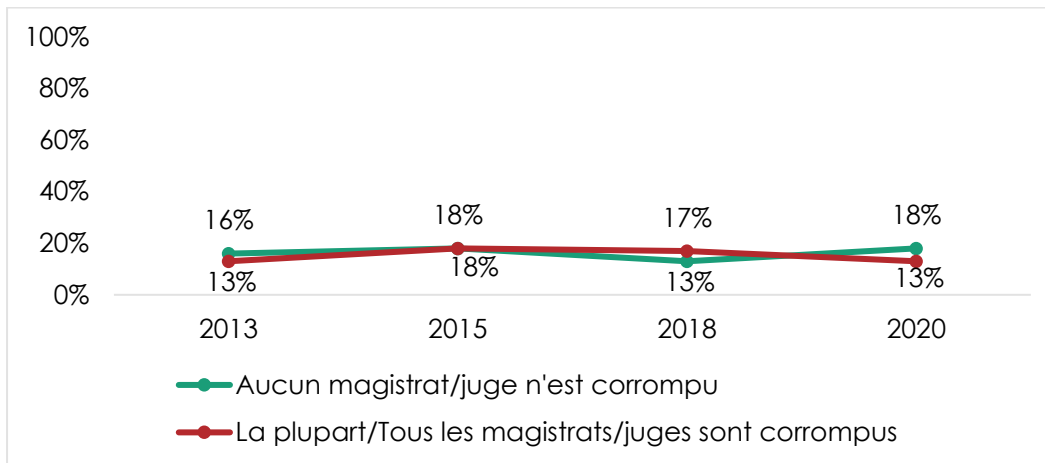
Moins de deux répondants sur 10 pensent qu'aucun d'entre eux sont impliqués dans les affaires de corruption (18%), et encore moins estiment que la corruption atteint « la plupart » ou « tous » les juges et magistrats (13%). Ces avis restent relativement stables depuis 2013 (Figure 9).

Figure 8 : Perception de la corruption chez les juges et magistrats | Tunisie | 2020



Questions posées aux répondants : Selon vous, combien des personnes suivantes sont impliquées dans des affaires de corruption, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu parler pour vous prononcer : Les juges et magistrats ?

Figure 9 : Evolution de la perception de la corruption chez les juges et magistrats
 | Tunisie | 2013-2020

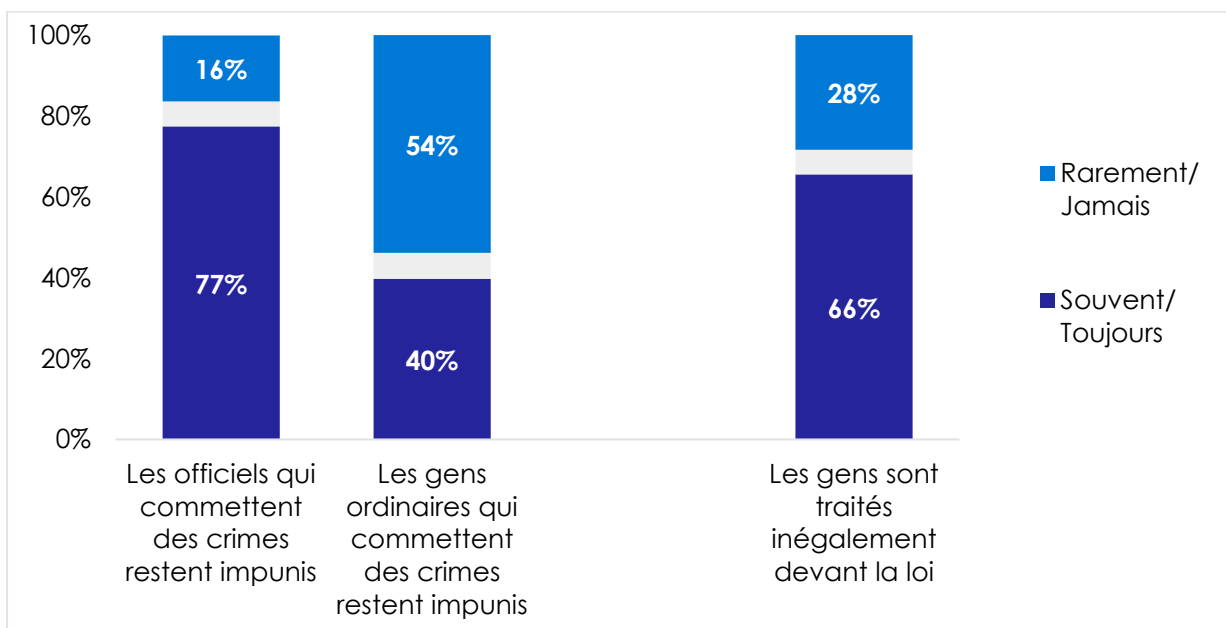


Questions posées aux répondants : Selon vous, combien des personnes suivantes sont impliquées dans des affaires de corruption, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu parler pour vous prononcer : Les juges et magistrats ?

Egalité devant la justice

Deux tiers (66%) des Tunisiens déclarent que les gens sont traités de façon inéquitable devant la loi (Figure 10). En outre, près de huit répondants sur 10 pensent que cette inégalité est en faveur des plus hauts placés. Cela se dégage du fait que 77% des répondants affirment que les officiels qui commettent des crimes échappent « souvent » voire « toujours » à la loi. De l'autre côté, juste 40% des répondants affirment que les personnes ordinaires qui violent la loi restent impunis.

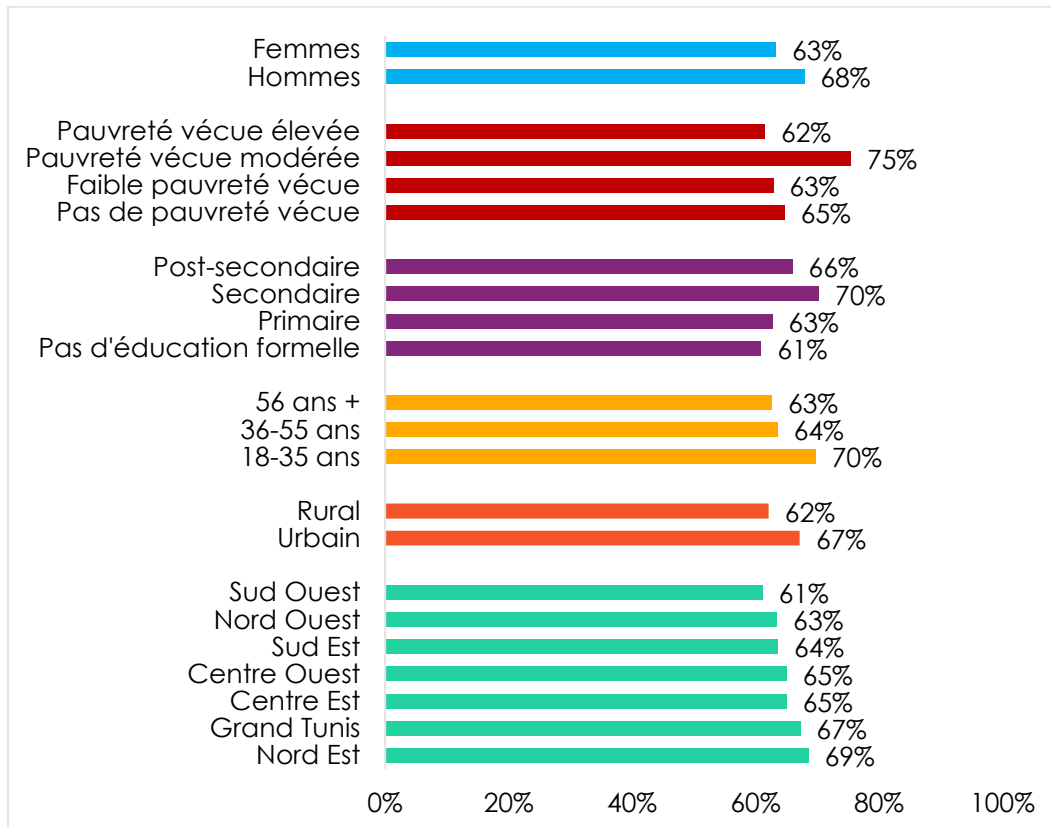
Figure 10 : Egalité devant la justice | Tunisie | 2020



Questions posées aux répondants : A votre avis, à quelle fréquence, dans ce pays :
 Les officiels qui commettent des crimes restent-ils impunis ?
 Les gens ordinaires qui violent la loi restent-ils impunis ?
 Les gens sont traités inégalement devant la loi ?

On note que la perception de l'inégalité du traitement devant la loi est plus prononcée chez les plus jeunes (70% des 18-35 ans), les hommes (68%), les urbains (67%) et les plus instruits (66%-70%) (Figure 11).

Figure 11 : Inégalité devant la justice | par groupe socio-démographique | Tunisie | 2020



Question posée aux répondants : A votre avis, à quelle fréquence, dans ce pays, les gens sont traités inégalement devant la loi ? (% qui disent « souvent » ou « toujours »)

Conclusion

L'enquête la plus récente menée par Afrobarometer suggère que les Tunisiens sont divisés sur le statut de leur pays en tant que démocratie. Cependant, pour eux, la démocratie est le meilleur outil de gouvernance.

Ils affirment en majorité que le président et le gouvernement ne sont pas au-dessus de la loi et doivent la respecter. Mais les Tunisiens pensent aussi que les gens ne sont pas traités avec équité devant la justice et affirment que les responsables qui commettent des crimes s'en sortent généralement. Cette idée est plus prononcée chez les jeunes.

Pour les décideurs et la société civile, ces résultats suggèrent le besoin de stratégies afin de maintenir la confiance du peuple en sa cour de justice, et faire un pas de plus vers la démocratie.

Références

Agence Ecofin. (2018). 21 pays africains classés selon l'indice sur l'Etat de droit du World Justice Project. 2 février.

Avocats Sans Frontières. (2018). Tunisie: Faire de l'accès à la justice une réalité pour tous. 29 juin.

Le360afrique.com. (2020). World Justice Project. Etat de droit : Voici les 10 pays africains les mieux classés. 13 mars.

Aboubacari Diallo est analyste de données chez One to One for Research and Polling, le partenaire national d'Afrobarometer en Tunisie. Email : aboubacardll@gmail.com.

Afrobarometer, une organisation à but non-lucratif dont le siège se trouve au Ghana, est un réseau panafricain et indépendant de recherches. La coordination régionale de plus de 35 partenaires nationales est assurée par le Ghana Center for Democratic Development (CDD-Ghana), l'institute for Justice and Reconciliation (IJR) en Afrique du Sud, et l'Institute for Development Studies (IDS) de l'University of Nairobi au Kenya. Michigan State University (MSU) et University of Cape Town (UCT) apportent un appui technique au réseau.

Le 8ème round d'Afrobarometer bénéficie du soutien financier de la Suède à travers l'Agence Suédoise de Coopération pour le Développement International, de la Fondation Mo Ibrahim, d'Open Society Foundations, de la Fondation William et Flora Hewlett, de l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) à travers l'Institut Américain de la Paix, du National Endowment for Democracy, de la Délégation de l'Union Européenne à l'Union Africaine, de Freedom House, de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas en Ouganda, de GIZ, et de Humanity United.

Les dons permettent à Afrobarometer de donner une voix aux citoyens africains. Veuillez penser à faire une contribution (à www.afrobarometer.org) ou contacter Bruno van Dyk (bruno.v.dyk@afrobarometer.org) pour discuter d'un éventuel financement institutionnel.

Pour plus d'informations, veuillez visiter le www.afrobarometer.org.



Dépêche No 455 d'Afrobarometer | 28 mai 2021